2 M. Schneuwly, archiviste Fribourg

DOUZIÈME ANNEE — N° 53 | En avant la Grue! | MERCREDI 5 JUILLET 1893

LA GRUYÈRE

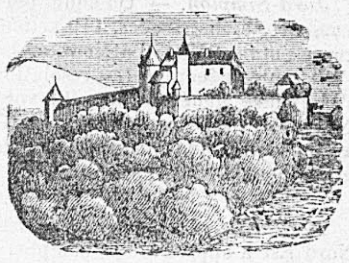

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 205, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» » 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr. ; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent. ; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 4 juillet 1893.

TROP D'ARGENT!...

La question de l'argent préoccupe le monde entier, du matin au soir, parce que c'est celle de l'existence elle-même ; ces jours, dit la *Revue*, elle passionne plus spécialement les financiers et les hommes d'Etat. A la suite de diverses mesures prises par le Conseil des Indes, le cours de l'argent est tombé de 15 % en huit jours à la bourse de Londres. C'est dire, pour prendre un exemple pratique, que notre écu de 5 fr., qui ne valait déjà pas plus de 3 fr., a encore perdu 15 % de sa valeur effective, ou bien que l'orfèvre, s'il devait réaliser aujourd'hui, au poids de la matière, les objets achetés il y a quelques jours, serait en baisse de 15 %, par la seule faute de la baisse.

Cette baisse a été provoquée par l'interdiction faite aux monnaies de l'Inde de continuer à frapper librement des monnaies d'argent. Nul coup plus dur ne pouvait être porté à la valeur de l'argent. L'Inde est, en effet, le plus gros consommateur d'argent du monde et ses achats, plus encore que l'existence toujours fragile de l'Union latine ou que le bill Sherman, empêchaient encore ce métal de descendre à des prix trop bas. Du moment que la frappe libre est interdite, que l'Union latine, elle aussi, a limité ses émissions. Il n'y a plus d'écoulement à l'énorme production de l'argent, dont l'industrie ne peut absorber qu'une faible partie. On annonce déjà que plusieurs grandes mines des Etats-Unis vont suspendre leurs travaux.

Le gouvernement américain lui-même va se trouver dans le plus grand embarras. On sait que l'administration Harrisson, pour empêcher la trop grande dépréciation de l'argent, avait fait voter au congrès un bill, connu sous le nom de bill Sherman, obligeant le trésor à acheter chaque mois et à retirer, par conséquent, de la circulation 4 ½ millions d'onces d'argent. Aujourd'hui, les caves du Trésor sont pleines de ce métal ; elles en contiennent 125 millions d'onces, en barres ; mais le Trésor n'a pas le droit de s'en défaire, malgré la baisse qui cause une perte colossale (55 millions de francs), et il est au contraire forcé de continuer à acheter, jusqu'à ce que le bill soit abrogé. Les dépêches de New York disent que M. Cleveland a songé à convoquer d'urgence le congrès. Une vraie panique paraît s'être emparée du marché financier américain.

On suppose que les mesures prises par le Conseil des Indes ne sont qu'un acheminement à un changement complet du système monétaire indien et au remplacement de l'étalon d'argent par l'étalon d'or.

Il sera intéressant de voir l'effet de ces mesures sur le prix du blé, en Europe, car il y a un rapport entre le prix de l'argent aux Indes et le prix du blé en Europe! Cela peut surprendre au premier abord nos paysans ; cependant, rien n'est plus simple. Les achats de blé en Inde pour le compte de l'Europe se paient là-bas en argent et non en or, comme les achats en Amérique ou en Russie. Il en résultait que les acheteurs se procuraient de l'argent brut en Europe ou en Amérique, le faisaient frapper aux Indes en roupies à valeur nominale et gagnaient par la seule différence sur le métal brut et le métal frappé un bénéfice qui leur permettait d'amener aux prix les plus bas les blés de l'Inde en Europe. Désormais, les particuliers ne pourront plus faire frapper des roupies pour leur propre compte. On peut donc supposer que le commerce des blés sera moins facile et que le bénéfice des importations diminuera de beaucoup.

La baisse constante de la valeur de l'argent doit aussi inquiéter les membres de l'Union latine, la France, la Suisse, la Belgique, l'Italie et la Grèce. On ne voit rien qui puisse arrêter la baisse. La relation classique entre la valeur de l'or et celle de l'argent est absolument rompue, par le fait de la surproduction de l'argent et de la raréfaction de l'or. Deux choses seules pourraient ramener l'équilibre : la découverte de nouvelles mines d'or ; ou, ce qui est plus favorable, l'expropriation par l'Etat de toutes les mines d'argent et la limitation de la production annuelle aux besoins réels de la consommation. Nous n'en sommes pas encore là. Il semble même que les Etats à étalon d'or, comme l'Allemagne et l'Angleterre, éprouvent un malin plaisir à voir l'Amérique se débattre dans des embarras d'argent, qui sont cette fois des embarras de trop d'argent.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Conseil fédéral. — M. le conseiller fédéral Deucher a passé l'après-midi de dimanche au Signal de Chexbres. Il y a vu M. Louis Ruchonnet. M. Deucher qui, comme on le sait, est médecin, a constaté que l'état général de la santé de M. Ruchonnet continue de s'améliorer, mais que des ménagements sont encore nécessaires.

Votation populaire. — Le Conseil fédéral a fixé au dimanche 20 août prochain la votation d'initiative contre l'abatage du bétail de boucherie sans étourdissement préalable.

Expositions universelles. — Le Conseil fédéral s'occupe très activement d'un projet d'intérêt international relatif à l'organisation des expositions universelles. Une commission spéciale a été nommée par le Conseil fédéral. Feront l'objet des études de cette commission : 1° Nomination du jury ; 2° questions douanières ; 3° droit de vente des objets exposés ; 4° propriété intellectuelle ; 5° établissement d'une jurisprudence spéciale.

Diplomatie. — M. Eugène Germain a été nommé consul des Etats-Unis à Zurich.

Exposition italienne. — L'exposition italienne de Zurich souffre comme celle de Chicago. On a eu mille peines à l'organiser et, bien qu'elle soit ouverte depuis plusieurs jours, certaines de ses parties présentent encore l'aspect d'un entrepôt de marchandises. Les visiteurs sont relativement peu nombreux. Le seul endroit un peu animé est le pavillon où l'on peut déguster gratis les crus d'Italie.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 4

Sœur Elisabeth.

Nouvelle, par JOSÉ DE CAMPOS

Le repos le plus complet ayant été recommandé et la moindre émotion interdite, sœur Elisabeth ne s'approchait du blessé que lorsqu'il dormait.

Près de lui, elle surveillait son moindre mouvement, épiait sa respiration et protégeait son sommeil.

Aussitôt que le capitaine s'éveillait, elle s'éloignait discrètement et ordonnait de lui apporter les tisanes et remèdes recommandées.

Tout danger de mort avait disparu, la fièvre devenait moins fréquente et les blessures étaient en bonne voie de guérison.

Le capitaine dormait et comme d'habitude sœur Elisabeth veillait et priait à son chevet.

Sans faire un mouvement, le malade ouvrit les yeux et porta ses regards sur la religieuse ; celle-ci s'en aperçut, elle frissonna et s'apprêtait à s'éloigner lorsque le blessé murmura :

— Ma sœur, à boire, s'il vous plaît, j'ai soif.

— Voici, monsieur, lui dit sœur Elisabeth, présentant un bol de tisane et détournant la tête avec émotion.

— Merci, fit le capitaine après avoir bu.

Et comme la religieuse se retirait :

— Pas encore, ma sœur !

— Que désirez-vous ? demanda sœur Elisabeth, dissimulant son visage.

— Un renseignement, s'il vous plaît. Les Français sont-ils victorieux ?

— Hélas ! soupira la religieuse.

— Encore ! murmura l'officier avec douleur.

— C'est tout ce que vous désirez, monsieur.

— Non, pas encore, supplia le malade qui demanda : Y a-t-il longtemps que vous êtes ici, ma sœur ?

— Autant que vous, monsieur !

— Cependant je ne vous ai vue qu'aujourd'hui. Oh ! non, je me trompe, oui, il me semble vous avoir déjà aperçue, mais comme dans un rêve... dans un délire, vous étiez là, près de moi... vous me regardiez avec des yeux mouillés de larmes... et vous priiez...

— C'est le délire, en effet, vous avez été si malade ?

— C'est possible, mais vous paraissiez toute émue.

Pourquoi détournez-vous le visage lorsque je vous parle, votre ordre ne vous l'ordonne pas. Mon visage est-il si horrible à voir qu'il vous cause de la répugnance ?

— Monsieur !...

— Vous êtes habituée cependant à voir d'autres blessés plus affreusement mutilés. C'est que vous êtes novice peut-être, c'est cela, sans doute, car vous paraissiez être bien jeune.

— De grâce, monsieur, insista la religieuse de plus en plus émue.

— Pardon, si je vous ai offensée, mais votre attitude éveille ma curiosité. Puis il y a combien de jours que je suis ici, ma sœur ?

— Huit jours.

— Eh bien, voilà huit jours que je n'ai causé avec personne et j'ai soif de questions, c'est un caprice de malade que vous devez pardonner.

— Cela vous est défendu !

— Je n'ai pas de fièvre.

Un instant encore, ma sœur, il me semble que cela me fera du bien. L'armée française est donc en déroute, elle semblait remporter l'avantage au commencement du combat.

— La chance a changé, l'ennemi est resté victorieux et le maréchal Bazaine s'enferme dans Metz.

— Nous sommes perdus alors. Quelle fatalité poursuit la France depuis quelque temps !

— Les fautes de ceux qui la gouvernent.

— Non, c'est parce que je suis dans son armée, là où je suis, le malheur est immanquable.

— Vous êtes donc bien malheureux ; vous souffrez beaucoup.

— Comme pas un être au monde... je souffre les tortures de l'enfer, tout ce que j'approche me fuit ; là où je suis, la tristesse, la douleur et la ruine établissent leur camp d'angoisse, tout ce que je touche s'évapore, tout ce que je garde s'évanouit et tout ce que j'entreprends sombre dans un profond abîme.

— Vous avez des pensées bien noires !

— Puis-je faire autrement, lorsque j'aimais un ange que Dieu avait envoyé du ciel sur la terre pour se trouver sur mon passage ; une femme jeune et belle, possédant tous les charmes, toutes les bontés ; que j'aimais à l'idolâtrie et que des malentendus, des préjugés, m'ont ravie à jamais, me laissant l'âme brisée de douleur.

— Un amour malheureux ?

— Oh ! oui, bien malheureux !

— Cela passera, un autre amour fera oublier le premier.

— Jamais, ma sœur... jamais je n'aimerai une autre femme ! Personne au monde n'éteindra la flamme qui dévore mon cœur. Je veux toujours conserver son souvenir et mourir avec lui !

— Vous êtes chrétien, cependant, et vous avez foi ? le scapulaire qui pend à votre cou me le fait croire.

— Oui, je suis chrétien, ma sœur, mais ceci n'est pas un scapulaire.

— Qu'est-ce alors pour qu'il prenne la place réservée aux images bénites et aux reliques !

— C'est un ruban qu'elle portait à ses cheveux, et que j'ai pris, un jour que son cheval s'était emporté.

Le ciel m'avait conduit de ce côté afin de la sauver. Ce ru-

Jura-Simplon. — Quoique plus de 6000 cartes eussent été distribuées, 119 actionnaires seulement, représentant 217,436 actions, assistaient, à Berne, à l'assemblée générale. Les résolutions proposées par l'assemblée générale ont été votées; MM. Borel, à Neuchâtel, et Célestin Martin, à Genève, remplacent au Conseil d'administration MM. de Meuron, décédé, et Lachenal, démissionnaire.

Nord-Est. — L'assemblée des actionnaires du Nord-Est a approuvé les comptes et la gestion de 1892 et fixé le dividende pour les actions privilégiées à 5 %, sur la proposition de M. Guyer-Zeller, et malgré l'opposition et les protestations du Conseil d'administration, qui proposait 4 ½ %. Une autre motion de M. Guyer-Zeller, qui restreint les compétences du Conseil, a été également acceptée.

Zurich. — Grande agitation parmi la jeunesse suisse à l'occasion d'une séance littéraire, tenue vendredi dans la salle du tribunal criminel par un Berlinois, M. E. Mauerhof! Ce personnage avait parlé précédemment sur l'idée fondamentale du *Faust* de Gœthe, une autre fois sur *Hamlet*, quand, à propos des œuvres de H. de Kleist, il a dit tout à coup « *qu'un peuple qui avait Guillaume Tell comme héros national était à plaindre* ». Sur ce, un monsieur s'est levé en disant qu'il ne supporterait pas de semblables propos, puis est sorti, tandis qu'on sifflait le Berlinois! On n'a pas idée d'une telle arrogance. Achèvera-t-il son cours? Il faudra voir!

— Dans la nuit du 27 au 28 juin, un vol avec effraction a été commis dans le Grand Bazar, à Zurich. Les voleurs ont enlevé près de 200 montres en or et argent, 50 chaînes de montre, 184 bagues, une grande quantité d'autres bijoux et quelques vêtements.

Lucerne. — Un accident est arrivé, sur la place d'armes de Lucerne, à M. le colonel Colombi. Son cheval ayant pris le mors aux dents, M. Colombi a été jeté à terre et s'est cassé la jambe.

Uri. — Depuis quelque temps, on remarquait dans les montagnes de Gœschenen que des gypaètes avaient fait plusieurs visites à des troupeaux de chèvres ou de moutons. L'intrépide Z'graggen entreprit d'escalader les rudes escarpements du Salbytchyn où reposait le nid de ces hôtes redoutés. Au moment même où la femelle, qui se trouvait dans son aire, s'apprêtait à nourrir le petit, déjà capable de voler, il l'abattit d'un coup. L'aiglon, qui s'était avancé jusqu'au bord, fut également blessé et retomba dans son aire d'où il sera fort difficile de le tirer. L'envergure de l'animal abattu est de 2 m. 35.

Bâle. — A Rixheim, une mère de famille, voulant ranimer le feu du fourneau-potager, y versa du pétrole, ce qui produisit une explosion. Elle et ses deux enfants, un garçon et une fillette, ont été si grièvement brûlés que la malheureuse femme et l'un des enfants ont déjà succombé.

Appenzell. — Après enquête, la commission de l'agriculture a reconnu qu'on ne peut pas parler, dans l'Appenzell, ni en général dans la Suisse orientale, de crise agricole; le peu de foin récolté est d'excellente qualité et les prairies ont un aspect splendide, de sorte qu'il n'y a pas lieu d'acheter des fourrages à l'étranger.

Tessin. — Dimanche, vers midi, un affreux accident est arrivé à deux membres de la Société des officiers de St-Gall dans la visite des fortifications du Gothard. Près de l'hospice, au pied du mont Fibbia, les lieutenants Wirth et Maurer, en voulant cueillir des rhododendrons, ont fait un faux pas et ont été précipités dans l'abîme. Wirth est tué et Maurer blessé.

Vaud. — M. Henri Viret, directeur du Gymnase, vient d'être décoré de l' « Etoile de Roumanie ».

— Dans un jardin de Genollier (altitude 558 mètres), on voit depuis quelques jours des pommes entièrement mûres, qui ne sont pas des pommes de St-Jean.

— Pendant un orage, la foudre a tué, sur la montagne des Crosets (Sentier), trois pièces de bétail appartenant au même propriétaire.

— Un gros incendie a éclaté dans la nuit de jeudi à vendredi, vers une heure, dans le village de Corcelles. Deux maisons d'habitation, habitées par quatre familles, et trois granges ont été détruites. On n'a pu sauver que fort peu de mobilier. Un cheval, un bœuf et une vache sont restés dans les flammes, une chèvre a également péri. Huit pompes se trouvaient sur les lieux. Bien qu'on n'eût pas abondance d'eau au commencement, on est parvenu, grâce aux efforts des sauveteurs, à se rendre assez rapidement maître du feu. La cause de l'incendie est inconnue.

Valais. — On trouve déjà du raisin mûr dans les vignes de Sion.

Neuchâtel. — La Société fédérale de tir de la Chaux-de-Fonds a obtenu la première couronne au tir de section cantonal de Zurich.

Genève. — Un peintre nommé Baud, dont un procès allait mal, a tiré, vendredi matin, à 8 ½ h., dans les escalier du Palais de justice, un coup de revolver sur M. Pauly, président du tribunal civil. Depuis quelques jours, Baud rôdait autour du Palais de justice, attendant le moment favorable pour faire son coup. M. Pauly a été blessé au bras. La balle étant restée dans la blessure, il a été conduit à l'hôpital pour en faire l'extraction. Il y a une vingtaine d'années, Baud avait déjà jeté des œufs pourris à la tête du juge Recordon.

— La séance de la Société évangélique de Genève a été interrompue jeudi matin par la mort subite de M. le pasteur Rives.

— Le physicien Jean-Daniel Colladon vient de mourir à l'âge de 91 ans, à Genève. Une des plus belles découvertes dues à ce savant a été l'emploi de l'air comprimé comme moyen de transmission de la force, particulièrement dans son application au percement des tunnels.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Un crédit d'un million, destiné à venir en aide aux victimes de la grêle, des orages, etc., en 1892, est ouvert au gouvernement.

— La *France* annonce que le comptoir pour la vente de l'or et de l'argent en barres Lyon-Alemand a suspendu ses payements jeudi. Le comptoir est très connu à Paris et alimentait de matières d'or et d'argent de nombreuses industries. La suspension des paiements serait due, selon la *France*, à la baisse constante de l'argent. Le passif et l'actif ne sont pas encore connus.

— Le duc d'Uzès est mort au Congo français, ensuite d'une maladie contractée dans le cours de son exploration.

— Dimanche soir, les étudiants, au nombre de 600, se sont rendus au bal Bullier, à Paris, dont ils ont exigé la fermeture en signe de deuil. Une bagarre s'est produite avec la police. Les agents, n'étant pas en force, ont dû céder. Plus tard, au nombre de 2000, les étudiants ont été manifester devant la préfecture de police, dont ils ont fait le tour en criant : « Conspuez Lozé! A bas l'assassin! » Les esprits sont très agités au quartier. Un meeting en plein air a décidé d'envoyer des délégués au ministre de l'Intérieur demander la mise en jugement du préfet de police Lozé. Le conseiller municipal Rouanet déposera une proposition d'après laquelle les obsèques de Muger, jeune homme de 23 ans, employé de commerce, qui a succombé à la suite des blessures reçues dans une bagarre précédente, auront lieu aux frais de la ville de Paris. M. Millerand interpellera le gouvernement sur les brutalités de la police.

— Une dame française, Mme Irma D., âgée de 25 ans, s'est suicidée vendredi, à Monte-Carlo, après une perte de 100,000 fr.

— On signale deux cas de choléra à Tuars, près Toulon. Il y a eu, dans l'arrondissement de Toulon, 200 cas et 120 décès de choléra depuis deux mois.

Allemagne. — Il est d'usage immémorial, dans le grand-duché de Mecklembourg, que les propriétaires font cadeau, au printemps, d'un mouton à leurs ouvriers agricoles. Lors des avant-dernières élections, un seigneur a déclaré : « Ceux qui voteront pour les socialistes n'auront pas le mouton. » A l'étonnement général, un bulletin socialiste sortit de l'urne. Le seigneur somma le coupable de se faire connaître, sinon les cadeaux resteraient dans les étables du château. Quelques semaines après, le régisseur fut congédié et, dans sa colère, donna le mot de l'énigme. Le seigneur avait voté pour les socialistes, afin de pouvoir garder ses moutons.

— Les indigènes de Cameroun ont massacré un officier et un sous-officier allemands.

Autriche-Hongrie. — Le Vialka a débordé subitement à la suite d'un orage; la ville de Ciava est sous l'eau; un grand nombre de personnes ont péri.

— En présence de la baisse inquiétante de l'argent, on se demande à Vienne s'il n'y aurait pas lieu de convoquer une conférence des ministres des finances des différents Etats pour discuter la création d'une monnaie fiduciaire.

— La loi sur le mariage civil obligatoire sera votée vers le 15 juillet, et sera soumise à la signature de l'empereur vers le 20 juillet.

Grande-Bretagne. — Un grand incendie a détruit, vendredi matin, entièrement la grande fabrique de dentelles de Nottingham. Il n'y a pas eu d'accident de personne; les pertes dépassent trois millions; 800 ouvriers sont sans travail.

---

ban, je l'ai cousu moi-même entre deux morceaux de soie et je le conserve comme un souvenir béni du plus heureux jour de ma vie; vous l'avez dit, ma sœur, c'est bien une relique pour moi.

Et comme sœur Elisabeth sanglotait :

— Vous pleurez, oh! merci, ma sœur, mon récit vous attendrit, ce qui me prouve que vous possédez un grand cœur, et que vous comprenez ma douleur.

Egoïste que je suis de ne songer qu'à moi! je réveille en vous peut-être aussi un amour malheureux. Comme un grand nombre de vos compagnes, le désespoir vous a fait quitter le monde pour vous consacrer à Dieu, car vous êtes jeune et vous devez être belle, vous avez un cœur et il a sans doute parlé. Pardon, ma sœur, pardon, mais c'est si doux de se souvenir et de parler de ceux qu'on aime.

— Je vous en supplie, monsieur, fit sœur Elisabeth inondée de larmes.

— Oui, je me tais, je refoule en moi ce cher souvenir qui ne me quittera qu'avec la vie.

Quand je suis tombé, j'étais heureux, car je croyais mourir, emportant avec moi cette douce illusion, mais non, Dieu ne l'a pas voulu, il m'impose encore la souffrance, il veut que tout en moi soit désillusion.

Je comprends la peine que je vous cause et combien ma conversation s'accorde peu avec votre sainte profession, encore une fois, pardon, à boire, ma sœur, murmura le malade.

— Vous voyez, la fièvre vous a repris.

— Je me suis trop enthousiasmé... Mais vous tremblez affreusement, ma sœur?

— Ce n'est rien; tenez, buvez.

Le blessé souleva la tête pour prendre l'abreuvage. Sa main, qui tremblait autant que celle de la religieuse, s'assura mal de la soucoupe.

La précipitation que sœur Elisabeth mit pour s'emparer du bol lui fit oublier toute précaution et mit à découvert son pâle et ravissant visage de vierge.

— Grand Dieu! que vois-je? s'écria le malade faisant un soubresaut et se mettant sur son séant, sans prendre garde à ses blessures. Fixant alors sur la religieuse des yeux hagards :

— Ce n'est pas un délire... l'illusion ni le rêve qui me poursuivent partout, non, c'est la réalité... je ne me trompe pas... c'est bien vous, Alice?

— Oui! c'est moi, Henri, c'est bien sœur Elisabeth qui se nommait jadis Alice... mais du calme, mon ami! je vous en conjure.

— Dieu clément... s'écria le malade avec joie... merci, Seigneur miséricordieux, d'avoir eu compassion de ma douleur.

Bénie soit votre volonté qui a fait emporter mon cheval... Et vous, mes ennemis, merci de m'avoir blessé... Oh! bénie, bénie soit la guerre, puisqu'elle me l'a fait retrouver... Pardon, Seigneur, d'avoir douté de votre justice...

Merci de m'avoir donné le tourment pour me réserver tant de bonheur ensuite... oui, c'est bien vous... Mon Alice chérie... Mon Alice adorée... enfin je vous revois... je vous retrouve. Ah! que j'ai souffert.

— Soyez prudent, Henri, recommanda sœur Elisabeth, effrayée de l'exaltation que la joie et la passion donnaient au capitaine.

— Mais comment êtes-vous ici, Alice... Comment avez-vous su...

— Promettez-moi de vous calmer?

— Oui, je vous le promets... mais parlez... parlez, de grâce.

— Il serait mieux d'attendre un autre moment.

— Non... non, à présent... tout de suite... que j'apprenne, que je sache... l'attente me ferait plus de mal.

— Ecoutez donc.

— Oh! oui, parlez... parlez vite.

— Lorsque vous quittâtes le château, le jour où mon père vous fit mander, je vous vis monter à cheval, pâle, les traits décomposés, hors de vous-même, sans vous rendre compte de ce que vous faisiez.

— Oh! j'avais l'âme brisée, je venais d'avoir le cœur percé par un poignard meurtrier, je venais de subir le plus humiliant affront de ma vie.

— J'avais un pressentiment et je vous voyais vous éloigner, le cœur rempli d'amertume.

Peu après, mon père me fit demander à mon tour et me mit au courant de la conversation que vous veniez d'avoir, comme de ses intentions à mon égard. Je l'écoutais, impassible, sans faire la moindre observation, inébranlable, ce qui le surprit beaucoup. Lorsqu'il eût terminé, je lui dis sans exaltation ni révolte :

— Cher père, je sais l'obéissance que je vous dois et je vous l'ai prouvé en obéissant aveuglement à toutes vos volontés jusqu'ici, mais aujourd'hui vous m'infligez un ordre que je ne puis exécuter.

— Mademoiselle! s'écria son père avec sévérité.

— Souffrez que je continue, mon père! Non, je ne puis vous obéir pour la première fois de ma vie, car vous exigez de moi une chose qui est contraire à ma volonté!

— Chère Alice, fit l'officier avec enthousiasme.

Sœur Elisabeth poursuivit :

— Vous me demandez de faire taire mon cœur, d'aller contre les sentiments naturels que Dieu inspire à tout être humain, cela est impossible.

Je n'entends rien à vos préjugés politiques, je ne sais rien et ne veux rien savoir. Je ne vois que mon amour! Mon cœur appartient au comte de Kerguissieu, à qui j'ai donné ma foi, et je vous jure que personne autre n'obtiendra la main d'Alice de la Bourbonnais. Si votre sévérité, mon père, va jusqu'à sacrifier votre fille, à la rendre malheureuse pour la vie, les portes d'un couvent se fermeront derrière moi et ne se rouvriront jamais.

(La fin au prochain numéro.)

— Jeudi dernier, à L
descendu à 32 shellings,
mais été coté. Le pair ét
l'once, on voit que la pe
Cela revient à dire que l
en réalité que 2 fr. 50 en
La surproduction, da
mines mexicaines et amé
avilissement qui, bient
rangé parmi ceux dits pr

Grèce. — Les têtes
Grèce, mises à prix, selo
vigueur à cause de l'e
Thessalie. Ces prix va
drachmes. Le gouvernem
çon venir à bout du brig

Etats-Unis. — Le
Cleveland a lancé une
texte :

« Considérant que la s
cause beaucoup de domm
rête le rouage des affaire
tuation est due à une loi
ment trouve imprudente,
jusqu'à ce qu'elle soit re

» Moi Cleveland, en ve
conféré, je convoque e
Congrès pour le 7 août,
la dangereuse situation p

Pérou. — Le *He*
Lima, dit que la baisse d
mense crise financière et
affaires sont paralysées.

CANTON D

Conseil d'Etat. —
— On autorise la ville d
— On confirme dans l
MM. Martin Stritt, syn
Wyl;
— Clerc, Pierre-Josep
du Grand-Chaney.
— On nomme :
M. Jean Schwarz, sync
vrilles.
— M. Barras prête l
d'inspecteur forestier du

Collège électora
réuni samedi matin, a p
vantes :
Suppléant près le trib
scher, Pierre, syndic de
de M. Wæber, promu ju
Suppléant près le trib
raud, Léopold, en remp
cédé.
Ensuite de la mort de
lix, à Rueyres-les-Prés,
pléant à celui de juge pr
et M. Brasey, Edmond,
nommé suppléant près le
M. Chatagny, Louis, d
1er suppléant près le cer
Prez, en remplacement d
Ensuite de la promoti
Benninger au poste de ju
M. Schwab, Fritz, 2e asse
juge de paix à Morat, et
Salvagny, 2e assesseur de
Ensuite du décès de M
justice de paix de Cug
2e assesseur, est promu
Amédée, à Cugy, 1er sup
seur; M. Broye, Donat,
promu 1er suppléant, et
nunal à Aumont, est no
Le Collège électoral
leurs fonctions : MM. G
juge près le tribunal de
Alterswyl, juge près le t
MM. Philipona, Huber
et Morard, Pierre, à Gu
justice de paix de Vuipp
MM. Delatana, Elie,
Schouwey, Gratien, à Ha
golet, Alphonse, à Pont-
justice de paix de La Ro
MM. Kolly, Denis, à M
nilloud, Pierre, à Chand
tice de paix de Courniller
M. Egger, Jean-Antoi
paix du cercle de Cormo

— Jeudi dernier, à Londres, l'once d'argent est descendu à 32 shellings, le plus bas prix qui ait jamais été coté. Le pair étant de 62 shellings environ l'once, on voit que la perte atteint presque 50 %. Cela revient à dire que la pièce de 5 fr. ne vaut plus en réalité que 2 fr. 50 en ce moment.

La surproduction, dans ces derniers temps, des mines mexicaines et américaines est la cause de cet avilissement qui, bientôt peut-être, ne sera plus rangé parmi ceux dits précieux.

Grèce. — Les têtes de 29 brigands ont été, en Grèce, mises à prix, selon la loi de 1881, remise en vigueur à cause de l'extension du brigandage en Thessalie. Ces prix varient entre 2000 et 1000 drachmes. Le gouvernement grec espère de cette façon venir à bout du brigandage.

Etats-Unis. — Le président des Etats-Unis Cleveland a lancé une proclamation dont voici le texte :

« Considérant que la situation financière actuelle cause beaucoup de dommages à notre peuple et arrête le rouage des affaires, considérant que cette situation est due à une loi financière que le gouvernement trouve imprudente, mais qui doit être exécutée jusqu'à ce qu'elle soit retirée par le Congrès,

» Moi Cleveland, en vertu du pouvoir qui m'est conféré, je convoque en session extraordinaire le Congrès pour le 7 août, afin de retirer le peuple de la dangereuse situation présente. »

Pérou. — Le *Herald*, dans une dépêche de Lima, dit que la baisse de l'argent produit une immense crise financière et commerciale au Pérou. Les affaires sont paralysées.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 1er juillet 1893.*

— On autorise la ville de Morat à lever un impôt.

— On confirme dans leurs fonctions :

MM. Martin Stritt, syndic de la commune d'Alterswyl ;

— Clerc, Pierre-Joseph, garde-forestier du triage du Grand-Chaney.

— On nomme :

M. Jean Schwarz, syndic de la commune de Chevrilles.

— M. Barras prête le serment légal en qualité d'inspecteur forestier du IIIe arrondissement.

Collège électoral. — Le Collège électoral, réuni samedi matin, a procédé aux nominations suivantes :

Suppléant près le tribunal de la Singine, M. Æbischer, Pierre, syndic de Heitenried, en remplacement de M. Wæber, promu juge.

Suppléant près le tribunal de la Gruyère, M. Peyraud, Léopold, en remplacement de M. Meyer, décédé.

Ensuite de la mort de M. Rossier, M. Dubey, Félix, à Rueyres-les-Prés, est promu du poste de suppléant à celui de juge près le tribunal de la Broye, et M. Brasey, Edmond, préposé à Estavayer, est nommé suppléant près le même tribunal.

M. Chatagny, Louis, député à Corserey, est nommé 1er suppléant près le cercle de la justice de paix de Prez, en remplacement de M. François, Page, décédé.

Ensuite de la promotion de M. le juge de paix Benninger au poste de juge près le tribunal du Lac, M. Schwab, Fritz, 2e assesseur, à Galmitz, est nommé juge de paix à Morat, et M. Leicht, Fritz, député à Salvagny, 2e assesseur de la justice de paix de Morat.

Ensuite du décès de M. Volery, 1er assesseur de la justice de paix de Cugy, M. Rey, Jean, à Montet, 2e assesseur, est promu 1er assesseur; M. Bersier, Amédée, à Cugy, 1er suppléant, est promu 2e assesseur; M. Broye, Donat, à Nuvilly, 2e suppléant, est promu 1er suppléant, et M. Volery, secrétaire communal à Aumont, est nommé 2e suppléant.

Le Collège électoral a, en outre, confirmé dans leurs fonctions : MM. Gottrau, Charles, à Fribourg, juge près le tribunal de la Sarine; Bæriswyl, Jean, à Alterswyl, juge près le tribunal de la Singine;

MM. Philipona, Hubert, à Vuippens, juge de paix, et Morard, Pierre, à Gumefens, 1er suppléant de la justice de paix de Vuippens;

MM. Delatena, Elie, à Botterens, 1er assesseur; Schouwey, Gratien, à Hauteville, 2e assesseur, et Rigolet, Alphonse, à Pont-la-Ville, 1er suppléant de la justice de paix de La Roche;

MM. Kolly, Denis, à Misery, 1er suppléant, et Genilloud, Pierre, à Chandossel, 2e suppléant de la justice de paix de Cournillens;

M. Egger, Jean-Antoine, à Guschelmuth, juge de paix du cercle de Cormondes;

MM. Brayoud, Maurice, à Massonnens, juge de paix; Sallin, André, à Villaz-St-Pierre, 1er assesseur; Berset, Antoine, à Villarsiviriaux, 2e assesseur; Joye, Léandre, à Torny-le Grand, 1er suppléant, et Pache, Joseph, à Lussy, 2e suppléant de la justice de paix de Villaz-St-Pierre;

M. Deschenaux, Antoine, à Ursy, juge de paix du cercle de Rue.

Fête cantonale fribourgeoise de gymnastique,

29, 30 et 31 juillet 1893.

2me liste des dons.

24. Les hoirs d'Ignace Esseiva, 24 bouteilles vin Clos de Grandinaz. 25. M. et Mme Alfred Weissenbach, un lien de serviette en argent. 26. Weissenbach, Marcel, négociant, un aéromètre. 27. Weissenbach, Auguste, négociant, une chemise jersey. 28. Mme Maillard, négociante, une chemise de flanelle. 29. J. Lenweiter, négociant, à Estavayer, un service à bière. 30. Romain Weck, cons. communal, un grand album à photographies. 31. Bielmann, avocat, un lien de serviette en argent. 32. Mme Daguet, Mélanie, cafetier, une lampe à suspension. 33. Spœrri, directeur à Guin, une trousse de voyage. 34. Gottrau, Rodolphe, à la Riedera, un service à liqueur. 35. Dossenbach, marchand de chaussures, un bon pour une paire de bottines d'homme. 36. F. Audergon, menuisier, et ses ouvriers, une table à ouvrage en noyer poli. 37. Glasson, Aloys, en espèces, 5 fr. 38. Fabrique d'horlogerie de Montilier, une montre presse-papier, marbre noir et blanc. 39. Idem, une montre presse-papier, marbre bleu. 40. Guidi, Ph., cons. communal, une valise. 41. Martin, magasin de cigares à la Civette, deux caissons de cigares. 42. Rey, Ferdinand, à Estavayer, un caisson de cigares. 43. Idem, un caisson de cigares. 44. Société fribourgeoise des officiers, un revolver d'ordonnance dans un écrin. 45. Société fribourgeoise des sous-officiers, une montre en argent de 50 fr. 46. Société de Zofingue de Fribourg, une table pour fumeur. 47. Brulhardt, cons. communal, un service en argent dans un écrin. 48. Glasson, Jules, négociant, à Bulle, un ouvrage illustré de Jules Verne. 49. Jæger, François, négociant, un tapis de table. 50. M. et Mme Edouard Hogg, café de la Paix, un service à café (métal), 5 pièces. 51. Lorenzoni, Jean, ferblantier, un couteau de poche. 52. Société la Prévoyance, à Fribourg, une valise en cuir. 53. Idem, un parapluie en soie. 54. Delaspre, imprimeur, un service à découper en argent dans un écrin.

Les personnes généreuses qui voudraient contribuer à enrichir le pavillon des prix sont priées de remettre leurs dons soit au Comité des prix, à Fribourg, soit à M. J. Schindler, directeur, à Bulle, ou aux présidents des sections de gymnastique.

Repos dominical. — Le Conseil d'Etat a décidé que dorénavant les ateliers et magasins de coiffure devront être fermés au plus tard à 1 heure de l'après-midi, les dimanches et fêtes. Une pétition signée de 22 coiffeurs avait demandé au Conseil d'Etat ce changement à l'état de choses actuel.

Aux agriculteurs. — La *Liberté* croit devoir mettre en garde MM. les agriculteurs contre les critiques de diverses natures qui circulent relativement aux qualités et aux prix des fourrages achetés par l'Etat dans le but de venir en aide à l'agriculture pendant la crise agricole actuelle.

Elle engage tous les agriculteurs, ainsi que toutes les personnes qui ont à cœur les besoins de l'agriculture, à se méfier de ces critiques qui ne reposent sur aucun fondement; elle les prie d'adresser au Comité d'approvisionnement, à Fribourg, ou à un de ses membres, toutes les critiques qui pourraient parvenir à leur connaissance; on se chargera de fournir, par retour du courrier, tous les renseignements nécessaires.

Les intéressés sont encore vivement invités à visiter les marchandises en dépôt au boulevard; ils pourront se convaincre par eux-mêmes qu'ils ne peuvent trouver ailleurs des marchandises de meilleures provenances et des conditions aussi éminemment avantageuses de payement.

Le Comité cantonal d'appravisionnement est composé comme suit :

MM. Bossy, Æby et Weck, conseillers d'Etat;
Chattagny, député, meunier, à Corserey;
Gendre, Cyprien, camionneur, à Fribourg;
Francey, député, à Montagny;
Barras, député, agent agricole, à Bulle;
Roggo, député, à Rundels;
Kæser, député, négociant, à Fribourg;
Liechty, député, à Morat;
E. de Vevey, directeur de la Station laitière;
Berset, expert agricole, à Fribourg;
Bonny, Cés., secrétaire du Comité, Fribourg.

Mort subite. — Jeudi après midi, Mlle Hirschi, gouvernante chez M. Golliez, pharmacien, à Morat, a été frappée d'une congestion pendant un bain qu'elle prenait au lac et en est morte.

Tremblement de terre. — Dans la nuit de vendredi à samedi, entre 1 et 2 heures, une assez forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à Fribourg et dans toute la partie nord-ouest du canton. C'est dans le district de la Broye que le phénomène paraît s'être produit avec le plus d'intensité.

GRUYÈRE

Banque populaire de la Gruyère, Bulle. — Dans le but de provoquer et de favoriser la petite épargne chez les jeunes gens, ouvriers et domestiques qui ont été privés de toute possibilité de placement depuis la suppression de la Caisse d'épargne des communes garantes, l'administration de la Banque populaire de la Gruyère a décidé la création d'une Caisse d'épargne qui est ouverte depuis le 1er juillet, aux conditions indiquées dans le règlement spécial contenu dans les livrets d'épargne qui sont à la disposition du public aux guichets de la Banque.

Nous recommandons à toute la population cette création d'utilité publique, appelée à rendre service aux petites bourses. *(Communiqué.)*

Vevey-Bulle-Thoune. — Nous lisons dans le *Journal de Château-d'Œx* :

« Tout paraissait prêt au printemps dernier pour assurer la construction prochaine de la ligne desservant notre vallée, lorsqu'un arrêt survint par suite de difficultés financières d'importance secondaire. Dès lors, et grâce aux efforts du comité de Vevey, les entraves étaient presque entièrement écartées, lorsque, dernièrement, les banquiers bernois intéresses à l'entreprise ont déclaré se retirer, sous le prétexte le plus futile.

» Le découragement risquait d'envahir le comité d'initiative, lorsque M. le conseiller d'Etat bernois Marti, ancien directeur du Jura-Simplon, prit l'initiative d'une conférence qui a eu lieu à Berne jeudi dernier, et dans laquelle il comptait faire des propositions de nature à faciliter l'exécution du travail.

» Nous espérons que cette fois la question avancera d'un bon pas, et qu'une solution définitive pourra enfin intervenir.

» On peut se demander si ce retrait des banquiers bernois n'a pas eu surtout pour but de faire transporter le siège de la compagnie de Vevey à Berne. »

Concert public. — Charmant concert donné samedi soir par nos sociétés de chant et de musique, en face de l'hôtel de l'Union, où nos artistes avaient eu l'ingénieuse inspiration de se placer, donnant ainsi au nombreux public double jouissance, celle d'une bonne musique et celle, très appréciable aussi, d'une chope d'excellente bière...

Toutes nos félicitations à ces braves sociétés philharmoniques et spécialement à nos musiciens qui ont vraiment fait de grands progrès sous l'intelligente et dévouée direction de M. Meister. Les deux derniers morceaux ont particulièrement révélé une réelle force musicale.

Nous pouvons leur assurer que l'innovation que ce concert de nuit a introduite dans nos mœurs bulloises a beaucoup plu à la population. Espérons donc que ce ne sera pas la dernière fois que pareil plaisir lui sera accordé et qu'elle aura souvent encore, dans le courant de l'été, l'occasion d'applaudir chanteurs et musiciens.

Une correspondance anonyme de la vallée de Charmey nous étant parvenue la semaine passée, nous rappelons que nous ne publions pas les articles non signés.

Le plus recommandable et avantageux!
ÉTOFFES INDIENNES *garanties au lavage*, le mètre à 35 cent.
Env. 4000 diff. qual. et dessins. Echant. franco par
Œttinger & Cie, Centralhof, Zurich.

Mercuriale du marché de Bulle
du 29 juin 1893.

		De		à	
Froment (Halle) (nouv.)	les 100 kg.	22	—	23	—
Avoine »	»	23	—	24	—
Seigle »	»	—	—	—	—
Orge »	»	—	—	—	—
Pommes de terre	20 litres	—	70	—	80
Œufs (le compte)	10 à 11	—	60	—	—
Pain blanc	le 1/2 kg.	—	16	—	17
Beurre	»	1	35	1	40
Fromage gras (détail)	»	—	70	—	75
Fromage maigre »	»	—	35	—	60
Fromage blanc (sérac) »	»	—	13	—	15
Bœuf	»	—	50	—	60
Veau (poids vif)	»	—	34	—	42
» (de boucherie)	»	—	50	—	60
Mouton	»	—	70	—	75
Porc gras (poids vif)	»	—	42	—	48
Charcuterie fine	»	—	90	1	—
Foin	les 50 kg.	7	—	8	—
Regain	»	10	—	11	—
Paille	»	6	—	6	75
Foyard	(3 stères = 1 moule)	33	—	34	—
Sapin »	»	20	—	24	—

Mises publiques.

L'Office des faillites de Bulle exposera en vente aux enchères publiques, le ***vendredi 7 juillet courant,*** dès les 10 heures avant midi, à l'entrepôt de M. Eugène Wæber, près de la gare des marchandises, à Bulle :

1 bonbonne de vermout, de la contenance d'environ 70 litres ;

1 bonbonne eau-de-pomme, de la contenance d'environ 10 litres ;

1 fût de cognac, de la contenance d'environ 50 litres ;

1 fût eau-de-vie, de la contenance d'environ 65 litres ;

1 fût de rhum, de la contenance d'environ 50 litres.

Bulle, le 3 juillet 1893.

456] *Office des faillites.*

Mises de bois.

Le ***samedi 1er août prochain,*** dès les 7 heures du soir, à la Maison de commune, la Municipalité de Rougemont exposera en vente, par voie d'enchères publiques, 137 numéros de ***sapin,*** situés sur la montagne de Rodomont-Devant, lieu dit Sur-les-Parches.

Au nom de la Municipalité :

454] *Le Syndic,* LOUIS-D. YERSIN. *Le Secrétaire,* A. RAYROUD.

J. Crotti, Bulle.

CIMENT, CHAUX, GYPSE

ENGRAIS CHIMIQUE

Tuyaux d'Aarau pour conduites d'eau et lieux d'aisance.

Plots en ciment comprimé.

Prix réduits. [314

TUILES

SUISSES ET ALTKIRCH

Drains assortis.

Briques et matériaux de construction.

Briques et terre réfractaires. [313

Chez ALPHONSE WÆBER, Union, Bulle.

Entrepreneurs.

La société ZANONI, TURINI & Cie, à Bulle, avise l'honorable public qu'ensuite du décès de M. Turini, ce dernier a été remplacé par M. TRAZZINI, Martin, ancien ouvrier de M. Crotti, et que la raison de commerce sera désormais désignée sous le nom de ***Zanoni, Trazzini & Cie.***

Les associés se recommandent pour toutes les entreprises de *maçonnerie, gypserie, peinture, travaux en ciment,* etc.

Bulle, le 15 avril 1893.

288] ***Zanoni, Trazzini & Cie.***

Chaudières à fromage.

L *Agence agricole Auguste Barras, à Bulle,* informe les fromagers qu'à partir de ce jour on trouvera dans ses magasins un grand choix de chaudières à fromage, façon gruyérienne et autre. Fabrication soignée. ***Prix très modérés, défiant toute concurrence.*** [451

TUILES

à emboîtement, depuis 100 fr. le mille par vagon.

Drains. Briques.

379] **Planelles pour fours.** (B4A)

Chez J.-C. BARRAS, à Bulle.

CONFISERIE SPÉCIALE!

Chez le soussigné, on trouvera tous les lundis, de 9 à 11 heures, des ***gâteaux au fromage*** et tous les vendredis des ***gâteaux aux fruits.***

Toute commande sera servie à domicile.

J. PEYRAUD,

363] *confiseur-glacier.*

MM. Bæriswyl frères, *agents,*

178] à BULLE.

Une veuve

prendrait un ou deux ***enfants en nourrice.*** Soins maternels.

S'adresser au bureau du journal. [450

Un remède domestique infaillible.

Chaque ménagère soigneuse saura apprécier les mérites d'un remède domestique tel que le Pain-Expeller à la marque Ancre, qui est d'un effet si efficace dans tous les cas de refroidissement. C'est la raison pour laquelle le Pain-Expeller se trouve dans presque chaque maison, surtout dans les moments où règnent des maladies épidémiques comme le Choléra, l'Influenza, la Grippe, etc. D'innombrables lettres de remerciements affirment que pendant les précédentes épidémies de l'Influenza, des frictions en temps opportun et quelques jours de lit suffisaient à surmonter la maladie. Contre les douleurs rhumatismales, les mêmes frictions exercent un effet calmant, c'est pourquoi nous croyons nécessaire de recommander à ceux qui ne le connaîtraient pas encore l'usage du Pain-Expeller. Dans presque toutes les pharmacies de la Suisse à frs. 1 — et 2.— le flacon.

Exiger la marque l'Ancre!

Pour FOURRAGES verts

pouvant se faucher à six semaines :

Maïs jaune à semer,

remplaçant avantageusement l'avoine actuellement chère ;

Beau maïs concassé

à ***18*** fr. les 100 kg.

Réduction de prix par livraison importante.

TOURTEAUX de lin pilé

depuis **25** fr. **50** les 100 kg.

Dits SÉSAME DU LEVANT, depuis ***17*** fr. **50** les 100 kg.

Les mêmes pilés.

Petit riz pour les jeunes porcs.

Le tout à des conditions très favorables de prix. [365

Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle.

FABRIQUE DE PARQUETS à Tour-de-Trême.

BINZ frères.

Installations perfectionnées. Grand approvisionnement de bois. Parquets en bois dur depuis ***5 fr. le mètre carré, y compris le posage.***

S'adresser à la fabrique ou à notre représentant à *Fribourg,* M. *A. BALLY,* maître-menuisier. [382

Réunissant

toutes les propriétés du Magenbitter et du fer,

LE BITTER FERRUGINEUX

d'***AUG.-F. DENNLER, INTERLAKEN***

est d'une efficacité merveilleuse contre l'anémie, la chlorose et dans tous les cas où il s'agit de combattre la pauvreté du sang.

Se trouve dans toutes les pharmacies. (M7363Z) [332

Poudre ferrugineuse du Dr méd. J.-U. Hohl

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans

contre la *chlorose, manque de sang, irrégularités des menstrues, fleurs blanches, maladies du bas-ventre, maladies des femmes, affections et faiblesses nerveuses, insomnies, douleurs de tête, troubles de la digestion, suites de grandes fatigues et d'excès, états de faiblesses, même dans les cas invétérés.*

Certificat : Ayant souffert pendant des années de la *chlorose* et d'*irrégularités des menstrues,* j'ai pris, sur le conseil d'une amie, les poudres ferrugineuses du Dr *J.-U. Hohl,* à Bâle, et je puis certifier en toute vérité que j'ai été complètement guérie par ce remède. Mme Sattler-Schmid, Bâle. — Prix : 1 fr. 55. *Afin d'éviter des imitations, il faut bien prendre note de l'adresse exacte :* Dr *J. U. Hohl's Sohn, Basel.* Dépôt général : *P. Hartmann,* pharmacien, à *Steckborn.* Dépôts : *Estavayer :* Pharmacie Porcelet ; *Châtel-St-Denis :* Pharmacie E. Jambé. [391

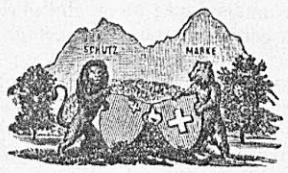

DISTILLERIE D'EAU-DE-CERISES DE SCHWYTZ

ALFRED SCHINDLER, propriétaire.

La plus ancienne marque de la Suisse.

Médailles d'or. [439

Goître, gonflement du cou,

accompagnés d'étouffements, enflure des glandes, sont guéris par l'anti-goîtreux universel du Dr Smid. Prix : 2 fr. 50.

Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, Steckborn. Dépôt : *Estavayer,* pharmacie L. Porcelet. [417

Fourrage bon marché!

ORGE COMPRIMÉE

à fr. 13.— le sac de 75 kg. (toile comprise). [404

Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle.

A vendre :

Dès aujourd'hui, chez les frères BUGNARD, près de la papeterie, à Bulle, ***sable*** de bonne qualité, ***petit gravier*** pour jardin, etc., ***gros gravier*** pour bétonnage et ***pierre*** à maçonner, à un prix très modéré. [442

A VENDRE

Une ***maison d'habitation*** avec remise, écurie, fontaine intarissable et 1/2 pose de bon terrain. — S'adresser à Joseph SAVARY, ffeu Joseph, à Sâles. [449

MODISTE

La soussignée avise l'honorable public qu'elle vient de s'établir comme modiste à *Vuisternens-en-Ogoz.* Elle se charge des confections, réparations et lavage de chapeaux, capotes et bonnets en tous genres.

Se recommande

441] (H229F) ***Célina MARCHON***

RELIURE EN TOUT GENRE

Encadrement de tableaux.

Emile JUDET

sur les Places, BULLE [41

Attention!

Huile excellente et sûre contre les ***taons,*** les ***mouches,*** etc., à ***60*** cent., ***90*** cent. et ***1*** fr. ***50,*** suivant les bouteilles, ainsi que de la ***graisse*** extra fine pour les sabots des chevaux fournit la *Droguerie A. SCHEIDEGGER-WYLER, à Berne.* S'adresser à A. STREBEL, vétérinaire, à La Tour-de-Trême. [455

Bicyclettes anglaises,

première qualité, caoutchouc creux, depuis 375 à 450 fr.

Réparations. — Echange. — Location.

196] ***G. Wehner,*** Bulle.

A VENDRE

Un bon ***piano.*** — S'adresser à A. PERRET-BERTHET, à Bulle. [410

A vendre :

Un ***potager*** à 4 trous en bon état.

S'adresser à J. DEMIERRE, facteur postal, à Bulle. [445

A louer :

De suite, un ***appartement*** au centre de la ville de Bulle.

S'adresser à A. PERRET-BERTHET. [409

A LOUER

Une jolie ***chambre meublée.***

S'adresser au bureau du journal. [446

Egaré :

Lundi matin, une ***brebis noire*** tondue. La ramener contre récompense à JOS. SOTTAZ, boucher, à Bulle. [444

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE :

Factures,

ENVELOPPES COMMERCIALES

avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

PAPIER A LETTRES

Carnets de laiterie, etc.

CARNETS DE MÉNAGE

à 10 cent.

ÉTIQUETTES GOMMÉES

POUR VINS ET LIQUEURS

de 30 à 60 cent. le cent.

HISTOIRE D'UN DRAPEAU

par le général CASTELLA.

50 cent.

POUR

une publicité efficace

DANS LE

CANTON DE NEUCHATEL

s'adresser à

LA

Suisse libérale

un des journaux les plus répandus dans le canton et la Suisse.

Annonces 15 centimes la ligne.

S'adresser directement :

Administration de LA SUISSE LIBÉRALE rue du Concert 8, Neuchâtel.

LE

Ciment Universel

de Plüss-Staufer

est incontestablement ***sans rival*** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de ***65*** cent. et ***1*** fr.

Seul dépôt pour le district : Imprimerie de *la Gruyère,* à Bulle.

Bulle.— Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

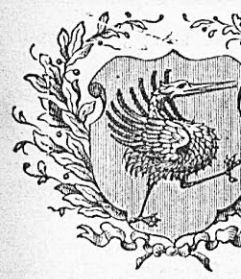

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an, Fr.

» » 6 mois, »

Etranger : 1 an, 9 fr. ; 6 mois payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cen

On s'abonne à tous les bur de poste.

BULLE, l

NOUVELLES

Fête fédérale de ch chant, qui aura lieu du de vastes proportions. chanteurs, prendront p pulaire et 19 avec 150 tistique. Il y aura ainsi

Pompiers. — Dimar semblée des délégués d piers. Cette association dernière 122 sections a 50 nouvelles sections dans la société. Celle-avoir de 6121 fr. ; 195,329 fr. Le total d est accordé en cas d'ac lière de 3 à 5 fr. ; en ca victime reçoit 3000 fr.

Orages. — A la suit soir, les télégraphes et sur plusieurs points de 9 à 10 heures, c'était tonnerre, mêlé d'éclai tombée en plusieurs place Christophe, où el que. On ne signale pas

Zurich. — Le co décidé la suppression d enterrements.

— Lundi soir, 200 de Winterthour, un ba de l'infatigable présid Forrer. Plusieurs discou rents orateurs, parmi l Conseil des Etats, et M

FEUILLETON

Sœur

Nouvelle, par

Mon père resta anéanti, tion si hardie, et n'étant p ma part.

Je redoutais un accès de me dit d'un ton assuré :

— Je suis de votre avis, pareille union.

— Aveugle passion, dit

— Nous sommes d'accor mes préparatifs.

Huit jours après, sans père et moi, j'entrai rue du Saint-Vincent-de-Paul.

Mon père espérait que le raient changer de résolutio

Mais votre souvenir, He courage, et je restai fidèle

— Digne et noble cœu siasme.

— Lorsque la guerre fut rieure générale de figurer qui seraient envoyées pour exaucé à ma grande satisfa ceux qui vous ressemblaien trouver.